

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

JANVIER
2018

AMiO

CGSP

FGTB Services Publics

74^e année - janvier 2018 - dépôt CHARLEROI X | P 402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



70 années au service des affiliés

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Pendez-les haut
et court...
P. 3



**SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**
Mission au Katanga
P. 7



AMiO
SPF Justice - Corps de
sécurité • Blocage de
l'Autorité
P.10



*La CGSP vous souhaite
une magnifique année 2018
forte de toutes nos solidarités*

DANS NOS RÉGIONALES

IRB

Soirée-débat syndical

Jeudi 8 février 18h > 21h - CGSP-Bruxelles – Salle A
rue du Congrès 17 à 1000 Bruxelles.

Quelles actions syndicales pour l'avenir ?

Face au mépris du gouvernement, aux attaques anti-syndicales relayées par les médias, à la dégradation du climat social, quels types nouveaux d'actions allons-nous mettre en œuvre pour faire passer notre message et partager nos analyses avec les citoyens ? Par quels moyens recréer le rapport de force indispensable pour nous faire entendre dans les cercles du pouvoir ?

Des tracts reprenant notre argumentaire sur les sujets d'actualité sociale seront disponibles (appel aux militants pour une large diffusion).

Venez échanger vos bonnes idées sur ce thème !

Un salaire décent pour tous

9,65 € brut/heure, 1,34 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui en Belgique.

Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h.

Suivez la campagne sur <http://minimum14.be/> et découvrez le dossier pédagogique sur le site de la FGTB wallonne

50 FOR FREEDOM

25 millions de personnes victimes du travail forcé.
150 milliards de dollars de profits illégaux.

Soutenez le traité international pour éradiquer l'esclavage moderne.

Une campagne de la CSI à retrouver sur <http://50forfreedom.org/fr/>



PENDEZ-LES HAUT ET COURT...

Le mois de décembre restera, à plus d'un titre, marqué par le combat de nos Camarades du secteur TBM.

Ainsi, la preuve a été faite que, même si cela est difficile, on a toujours plus à gagner en luttant qu'en étant des spectateurs passifs.

Ce qu'il faut garder à l'esprit, pour les luttes à venir, est le rôle joué par certains médias.

Nous savons l'importance de ce métier quant au bon fonctionnement de la démocratie et à la confrontation des idées. À l'heure du buzz et des réseaux sociaux, nous connaissons les contraintes qui pèsent sur les vrais journalistes, ceux qui mettent un point d'honneur, par-delà leurs opinions politiques, à mettre des faits en perspective, à les resituer dans un contexte. Ceux qui veulent informer et ce faisant offrir aux citoyens que nous sommes, la possibilité de réfléchir.

Il nous faut, cependant, constater que rien ne fut épargné à nos Camarades et le titre de cet édito résume bien le message scandaleux qui a été distillé à la population durant tout ce mois de décembre.

L'insulte tout d'abord, lorsque la « journaliste » Nawal Ben Salem, sur les ondes de Vivacité, n'a pas hésité une seule seconde à les qualifier, à nous qualifier, « de voyous » appartenant à une « mafia » et réclamant que nous soyons traités comme des « émeutiers » !

L'incitation à la haine ensuite lorsque Sudpresse mettait en « Une » la photo de nos camarades avec, pour seul titre, « Les responsables de la grève : c'est eux ! ».

Et puis il y eut les éditos et les cartes blanches pointant encore et toujours la CGSP du doigt, dénigrant le recours à la grève, se moquant de nos Camarades...

Ce qui est frappant dans le lot de tout ce qui a été écrit et dit sur le sujet c'est que bien peu de journalistes ont osé approfondir le sujet, remonter aux causes du mouvement de mécontentement. Bref, bien peu ont fait leur travail de journaliste.

Combien ont dit que l'austérité en Wallonie a des conséquences importantes sur le financement de la SRWT avec des répercussions négatives sur le travail quotidien

des travailleurs du groupe ? Le contrat de service public prévoyait une augmentation annuelle de la dotation selon une formule précise. Or, les TEC, comme les autres organismes dépendant de la Région wallonne, ont vu leur dotation réduite de 5 % en 2015, 3 % supplémentaires en 2016 et encore 2 % l'année suivante, privant ainsi la société de 55 millions d'euros.

En ce qui concerne la fusion du groupe, combien de journalistes ont rappelé les conclusions de l'audit commandité par le Gouvernement wallon lui-même et duquel il ressortait clairement que la solution à privilégier, dans l'intérêt des usagers et des travailleurs, était le maintien de la structure actuelle avec la nécessité de continuer à la faire évoluer, progressivement, vers encore plus d'efficacité ? Si elle était jugée plus « ambitieuse », l'option de la fusion présentait, pour la société d'audit, des risques importants de rupture de la continuité du service rendu aux usagers et compromettrait gravement les relations sociales.

Enfin, pour ce qui est de l'imposition du service minimum, pourquoi la plupart des journalistes ont omis de signaler que, depuis l'instauration d'une nouvelle procédure de dialogue social, le nombre de grèves non préavisées était passé de 7 jours en 2014 à 2,5 en 2016 ?

En traitant les mouvements sociaux comme des faits divers, ces « journalistes » tentent de faire disparaître le fait que la société est le résultat du rapport de force qui s'exprime en son sein à un moment donné. Ils veulent faire croire que cela ne sert à rien de lutter et de se défendre. Ce faisant, ils font le jeu des puissants et, loin de pouvoir être qualifiés de « journalistes », ils sont tout simplement les propagandistes d'un système qui opprime.

Quand des « journalistes » font le jeu des puissants, ils ne sont que des larbins qui attendent servilement de profiter des quelques miettes qui resteront du festin. Ils courbent l'échine jusqu'à se mettre à ramper. Nous, nous refuserons toujours d'adopter un tel comportement ! Peut-être est-ce pour cela qu'ils nous méprisent, nous insultent, car notre courage, notre volonté et notre détermination, chaque fois qu'ils y sont confrontés, leur renvoient sans cesse l'image de leur asservissement et de leur médiocrité ?

Laurent Pirnay
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

Patrick Lebrun
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

70 années au service des affiliés

73 ans ! Le journal que vous recevez gratuitement en gage de votre affiliation a plus de septante ans. Et toutes ses dents ! Son éternelle jeunesse tient à son incessant renouvellement et ses beaux et vénérables cheveux blancs accordent à la sagesse de ses propos la force de mettre noir sur blanc l'écheveau de notre liberté.



La première Tribune date du mois d'août 1945

Liberté d'expression certes, mais aussi liberté tout simplement. Avec plus de 160 000 exemplaires chaque mois, *Tribune* est restée un journal indépendant. Un journal militant à l'évidence, totalement indépendant des partis politiques bien sûr, mais aussi et surtout des groupes de pression économiques et des ravages de la publicité et du prêt-à-penser. Vous ne trouverez dans *Tribune* ni publicité, ni jeux, ni concours, ni horoscopes...

Tribune a été conçue dès le départ comme le porte-voix de nos revendications et du souci d'informer et de sensibiliser nos affiliés. Au fil du temps, elle est devenue bien plus encore : un organe vivant qui assure les échanges, ponctue les communications entre l'intérieur et l'extérieur, entre le passé et l'avenir, entre le sommet et la base. Un organe qui compose sur tous les tons, couvrant l'actualité que vivent nos affiliés en la situant historiquement et contextuellement, abordant la complexité sans complexes ! La diversité de ses articles est le témoin direct de l'étendue et de

l'incroyable potentialité des travailleurs de nos services publics.

Tribune fait ainsi la démonstration systématiquement du travail colossal réalisé par les fonctionnaires tous les jours et, en cela, ce journal est un outil extraordinaire de lutte contre les préjugés et stéréotypes faciles qui préparent toujours le terrain aux coupes sombres et aux politiques d'austérité.

Dans un paysage médiatique où la presse de gauche a disparu, c'est un atout qu'il convient d'apprécier.

Îlot de résistance

Aujourd'hui, la marchandisation généralisée n'épargne ni nos services publics ni toutes les formes de communication. Il est difficile actuellement de trouver un média qui s'oppose à cette consommation culturelle dont le vecteur essentiel est la « novlangue »¹ qui lisse les discours.

Tribune se veut être cet îlot de résistance à l'uniformisation ! Par sa nature même, elle se pose en contre-pouvoir à tout discours hégémonique. Elle est radicalement engagée à lutter contre l'assujettissement du langage à toute forme de servilité. Elle ne tient à rien moins qu'à réhabiliter le pouvoir de notre énonciation !

Tribune, journal d'association et d'opinion, reste une exception dans notre société libérale qui condamne à la disparition toute entreprise non rentable. Elle participe à l'exercice des libertés d'expression, de pluralité de la presse sans lesquelles il n'y aurait aucune garantie démocratique à nos libertés fondamentales.

Vers le numérique, et au-delà !

La numérisation du journal *Tribune* était un défi attendu depuis longtemps par de nombreux affiliés. Elle permet non seulement une consultation immédiate à tout moment et en tous lieux mais également une réponse rapide à une information recherchée. C'est aussi une plus grande visibilité intersectorielle puisqu'il est possible de consulter en ligne une autre *Tribune* que celle de son secteur. À l'évidence, *Tribune* est aussi beaucoup plus accessible aux non-affiliés de la CGSP, et permet ainsi plus facilement de faire connaître nos positions syndicales et d'informer le plus grand nombre des problèmes que nous rencontrons et des réponses que nous y apportons.

La numérisation offre de très nombreuses perspectives d'avenir. Face à l'évolution des prix de production de *Tribune* (notamment la hausse exponentielle des prix du papier et du timbre-poste) et compte tenu de la démocratisation constante des outils informatiques, la digitalisation apporte de nombreuses réponses.

La presse syndicale mise au défi

Mais ce n'est pas la panacée ! Aujourd'hui, toute la presse associative et a fortiori les médias syndicaux sont dans l'obligation de se repenser. Il y a en effet urgence, si l'on veut continuer à produire du sens et rester fidèles à nos engagements de défense de nos affiliés et de promotion de notre modèle social, d'empêcher nos contenus éditoriaux de se transformer en biens de consommation comme les autres.



Il faut pouvoir continuer à assurer non seulement le caractère revendicatif de nos positions, mais également le fait de pouvoir offrir à penser ce qu'on ne peut pas lire ailleurs.

À n'en pas douter, les défis de la presse syndicale tiennent tant sur la réappropriation de nos mots, valeurs et symboles que sur la dénonciation des idées adverses qui se camouflent dans le discours médiatique de la société du spectacle.

C'est pourquoi une attention toute particulière doit être apportée à notre lectorat.

Rappelons que la CGSP est le seul syndicat au monde qui regroupe dans une même centrale l'ensemble des affiliés des services publics. La diversité socio-culturelle de l'ensemble de nos affiliés confirme que notre public ne saurait être conquis d'office et témoigne de l'exigence de rigueur et de professionnalisme que nous devons apporter à chacun de nos articles.

Vision d'ensemble

Enfin, la presse syndicale restera un formidable outil de conscientisation politique en mettant en avant le *sens commun* et l'intérêt collectif. *Tribune* l'a bien compris et entreprend un changement qui dépasse de loin la simple forme et la réunion des contenus.

Dans les années 90, *Tribune* se déclinait en 10 versions différentes afin d'être au plus près de nos secteurs confrontés à de profondes et complexes mutations. Aujourd'hui, à nouveau, les optiques changent. Dans une société qui tend chaque jour davantage à diviser les travailleurs, à détruire les services publics, à détricoter notre modèle social, l'enjeu est de rassembler et d'unir nos forces dans une vision d'ensemble qui permet de comprendre et de transmettre la nécessité impérieuse de la solidarité et de l'intérêt commun.

Pour toutes ces raisons, *Tribune*, loin de disparaître, va continuer son évolution afin de pouvoir continuer à jouer son rôle de contre-pouvoir et d'éducation populaire.

Ainsi, la prochaine *Tribune* que vous recevrez comptera 40 pages. Cette augmentation importante du nombre de pages permettra d'augmenter le nombre de sujets traités et de diversifier les rubriques. Toute notre attention sera placée dans la nécessité pour *Tribune* de rester un périodique mettant à disposition de l'ensemble des affiliés des argumentaires, des analyses les outillant au mieux pour leur travail sur le terrain. Mais, et c'est là la grande nouveauté, augmenter le nombre de pages permettra aussi de regrouper l'ensemble de nos secteurs au sein d'une *UNIQUE Tribune*.



En effet, dès l'année prochaine, il n'y aura plus de versions différentes par secteur et chaque affilié pourra, en ouvrant sa *Tribune*, prendre conscience de la réalité des Camarades des autres secteurs. Ce regroupement a pour objectif de renforcer la solidarité entre l'ensemble des membres de la CGSP. En effet, quel que soit notre secteur, nous sommes tous confrontés aux mêmes attaques sur nos pensions, nos statuts, nos conditions de travail. Nous sommes tous victimes de mesures de restrictions budgétaires. Bref, nos combats sont liés !

Tribune : gage d'avenir

Mais ce n'est pas tout : *Tribune* paraîtra dorénavant 4 fois par an. Cela ne veut pas dire que vous recevrez moins d'informations. Au contraire ! Les contraintes inhérentes à la production de *Tribune* (rédaction, impression, livraison par la Poste) l'empêchent d'être un véritable outil d'information. Les articles doivent, en effet, être rédigés 15 jours avant d'arriver dans les boîtes aux lettres. Aussi, nous avons l'intention de développer l'ensemble des outils de communication à notre disposition pour pouvoir vous informer rapidement. Notre nouveau site Internet a fini sa période de test, il est pleinement opérationnel. Le moment est donc venu de poursuivre son développement. À cet effet, une lettre d'information sera mise en place.

Nous poursuivrons par ailleurs notre réflexion sur la création d'autres outils de communication et d'informations.

1. Dans le roman "1984", de Georges Orwell, la novlangue est la langue officielle d'Océania, imposée par les dirigeants. Son objectif est de restreindre le domaine de la pensée et son indépendance par la réduction au strict minimum du nombre de mots utilisés (notamment la suppression des termes conceptuels) et par des structures grammaticales ramenées à un niveau infantile. Les finesses du langage sont éliminées et le nombre de concepts avec lesquels les habitants peuvent réfléchir est restreint, ce qui évite toute formulation de critiques envers le pouvoir et la rend la population facilement manipulable par la propagande massive diffusée par les médias, la télévision notamment.



PETITE HISTOIRE DE TRIBUNE

De 1912 à 1940, certaines centrales professionnelles ont édité leur propre journal syndical : « *L'étincelle* », « *Le tram belge* »...

Dès la création de la CGSP, en 1945, *Tribune* est éditée sous la forme d'un feuillet de 4 pages sur papier journal.

Années 70 : *Tribune* paraît alors 2 fois par mois. Elle comporte 8 pages et 10 éditions sectorielles. La Une reprend bien souvent des informations sectorielles et est donc différente à chaque édition.

1985. *Tribune* prend un format magazine et devient mensuelle. C'est à ce moment qu'est décidée la pagination qui a cours jusqu'à ce numéro de *Tribune* : un premier cahier de 8 pages est consacré à l'information intersectorielle et est rédigé par nos services. C'est la *Tribune générale*. Le second, dit *Tribune sectorielle*, est réservé aux textes des secteurs. L'impression est en bichromie rouge et noire. Le titre *Tribune* apparaît verticalement mais redeviendra horizontal en 1987.

1990. Suite à la fédéralisation de nos instances, la *Tribune* est communautarisée. L'édition n'est désormais plus signée par le Président de la Centrale mais par le Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne de la CGSP. Une page entière est dévolue à l'Entité de Bruxelles.

Le titre *Tribune* s'écrit dorénavant en lettres minuscules et en italique avec en arrière fond un crayonné rouge. Un périodique en langue allemande est également créé : *Info-AZOD*.

2003. Nouvelle maquette. Quadrichromie sur la couverture et les pages centrales et bichromie pour le reste.

2004. Suite à la fusion des secteurs ALR et Parastataux, le nombre de versions de *Tribune* passe de 9 à 8.

2010. Changement de maquette, de type de papier et de mode d'impression. Quadrichromie sur toutes les pages. La *Tribune* est dorénavant entièrement composée en interne, à l'exception de l'impression et du routage. Le nombre d'éditions de *Tribune* passe à 7, suite au regroupement opérationnel au niveau de la presse syndicale des secteurs Poste et TBM. Le secteur Enseignement édite une *Tribune* de 24 pages.

Pendant deux ans, le titre devient *Tribune des services publics*.

2013. Renforcement de l'emploi de la quadrichromie et recours important à l'iconographie. *Tribune*, tout en gardant sa version papier, devient également digitale. Elle est numérisée, consultable et téléchargeable via le nouveau site Internet de l'Interrégionale wallonne.

2017. Nouveau site Internet. *Info-AZOD* se transforme et devient *FOKUS*.

2018. Nouvelle maquette. *Tribune* passe à l'édition unique et intersectorielle en un format A4 sur papier Rondom de 40 pages.

Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga¹

Depuis 13 ans, l'IRW-CGSP participe à un projet de coopération syndicale internationale en République démocratique du Congo, axé sur le développement de la formation syndicale de base.

Une mission d'observation composée de membres de la FGFB et de l'IRW-CGSP s'est rendue dans les provinces minières du Katanga et de Kolwezi afin de rencontrer les camarades qui se battent au quotidien pour faire valoir leurs droits dans un contexte pour le moins difficile.

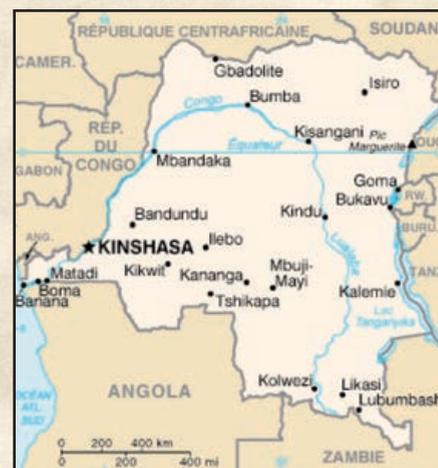
Cette mission nous a permis de découvrir le sort réservé à une entreprise publique mythique : la Gécamines. Cette immense société, créée par la Belgique coloniale au début du XXe siècle, et répartie en 4 sites géographiques, représentait autrefois 70 % du Trésor public national. Elle comptait quelque 37 000 travailleurs, et était organisée en un véritable État dans l'État, comptant ses cités ouvrières, ses hôpitaux, ses écoles, ses centres récréatifs.

La décadence de la Gécamines a commencé sous le règne de Mobutu, qui a progressivement laissé tomber en déliquescence toutes les entreprises publiques du pays, de même que l'infrastructure et les services, son règne étant celui de la corruption à tous niveaux de pouvoir et du désinvestissement du rôle de l'État. La Gécamines a fait l'objet de pillages systématiques par le Maréchal despote, qui se servait allègrement dans les caisses pour installer son règne de terreur. À l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila (le père de l'actuel Président Joseph Kabila), a débuté une autre forme de spoliation, par le biais de l'octroi de concessions d'exploitations à des investisseurs étrangers, sans que l'entreprise publique ne rende pour autant de comptes quant aux gains obtenus par ces concessions.

L'entreprise est ainsi progressivement passée de 37 000 travailleurs à 7 000 aujourd'hui, répartis sur les 4 sites, dont certains sont totalement à l'arrêt depuis plusieurs années, principalement par manque d'investissements dans les infrastructures, devenues obsolètes. À

Kolwezi se trouve un « concentrateur » où étaient traités en première ligne les minerais fraîchement extraits de la mine à ciel ouvert toute proche, à présent exploitée par une société chinoise. Les ouvriers du site de Kolwezi sont littéralement payés à ne rien faire (quand ils sont payés, ce qui n'est pas toujours le cas). Pendant ce temps, la Gécamines compte près d'un milliard de dollars de recettes non comptabilisées, disparues « dans la nature » -ou plutôt dans certaines poches bien profondes-, tandis que les travailleurs voient leur outil de travail tomber en désuétude. Voici comment l'arrêt de l'investissement public mène à la privatisation à tours de bras, et à la déperdition totale des recettes nettes et fiscales au profit de quelques-uns, tandis qu'à côté fleurissent des exploitations privées qui pillent à cœur joie les sols du pays, exploitant ses travailleurs et polluant ses eaux, sans comptes à rendre à personne. Les postes de gestion sont confiés à des mandataires politiques qui ne connaissent rien au secteur et n'ont aucune compétence technique. Ces derniers se contentent d'organiser la rentrée d'argent en provenance des concessions d'exploitation accordées.

Aujourd'hui, les travailleurs désœuvrés continuent de se rendre au travail alors qu'ils n'y ont rien à faire, dans l'espoir d'être un jour rémunérés correctement, et de toucher une pension à la fin de leur carrière. À l'heure actuelle, malheureusement, tout indique que l'usine ne reprendra jamais son activité, et les ouvriers sont payés très irrégulièrement, le plus souvent uniquement sous forme



de primes, ce qui ne leur donne aucun accès à une pension, toute théorique soit-elle.

Face à cette situation, les organisations syndicales s'activent par le biais de la formation afin de conscientiser les travailleurs à l'importance de s'affilier et d'exercer, par tous les moyens à disposition, un contre-pouvoir permettant la récupération de leurs revenus et de leur outil de travail. La Gécamines étant toujours détenue et gérée par l'État congolais, il va de soi que l'enjeu est également intrinsèquement politique. Un défi de taille dans ce pays où la corruption règne en maître, et où le sort des travailleurs est d'un bien faible poids dans la balance à minerais.

1. L'entièreté du rapport de cette mission est disponible sur www.irwcongsp.be



Assez de ce **gouvernement nuisible** !

Les mois passent et les actions se succèdent en réaction aux mesures antisociales du gouvernement fédéral MR-N-VA dont les travailleurs de ce pays subissent depuis près de trois ans la politique funeste. La CGSP-Bruxelles entend intensifier sa résistance et son opposition à ce gouvernement par une série d'actions qui se déploieront crescendo jusqu'au 1^{er} mai, plus que jamais jour de lutte !

Telle est la décision prise lors du congrès extraordinaire du 13 novembre dernier où la CGSP-Bruxelles s'est positionnée quant au plan d'actions à mener de commun accord avec la FGTB et ses autres centrales pour lutter contre ce gouvernement fédéral qui, non content de mépriser le dialogue social, poursuit son entreprise de démolition des services publics et de démantèlement du pays. Et cela avec une morgue à peine dissimulée par une communication enthousiaste et optimiste, qui au vu des décisions qu'il prend, tient au mieux de l'oxymore, au pire, du plus cynique mépris !

Les raisons qui nous ont amenés à faire grève le 10 octobre dernier sont toujours bien présentes. En effet, comme depuis le début de la législature et se retranchant derrière une légitimité démocratique de pure forme, ce gouvernement de droite extrême, dominé par la N-VA, s'assied sur nos revendications.

Pensions

L'âge de la pension est repoussé à 67 ans et le gouvernement s'attaque maintenant aux pensions des services publics, afin d'instaurer un système de pension unique avec nivellement par le bas, via la pension à points.

Service minimum

Le gouvernement en a fait un objectif primordial. On sait que cela ne peut pas fonctionner, il s'agit en réalité d'un enjeu populiste qui vise à remettre en cause le droit de grève qui reste, ne le perdons pas de vue, un droit protégé par les conventions européennes et internationales.



Privatisations

Certains ministres, Van Overveldt, Jambon, Peeters, prônent la privatisation des services publics sans aucune gêne. Le mécanisme est simple : en diminuant les moyens, on crée des problèmes de fonctionnement ; puis on décrète l'inefficacité afin de justifier la privatisation...

Une inacceptable supercherie qui soit fait disparaître un service accessible à tous, soit le rend plus coûteux car le principe du privé est de générer des bénéfices.

Santé

Des réductions de budget de près d'un milliard d'euros vont conduire à une médecine à deux vitesses où les moins nantis n'auront plus accès aux soins et traitements dont ils ont besoin. Sans parler des pertes d'emplois. Dans le secteur public, on déplore de plus en plus de licenciements pour raisons médicales. La dernière invention de la ministre De Block consiste à pousser les femmes enceintes à travailler plus

longtemps au détriment de leur santé et de celle des enfants qu'elles portent.

Et ce ne sont là que quelques aspects des politiques antisociales mises en place par ce gouvernement. On pourrait encore parler de la chasse aux chômeurs ou de la traque des réfugiés... Toutes mesures qui nuisent à l'intérêt général, à la cohésion sociale, et qui ont un impact négatif direct sur les gens.

En tant qu'organisation syndicale, nous sommes bien dans notre rôle lorsque nous critiquons le gouvernement et proposons des alternatives crédibles. En l'absence de dialogue social, il nous appartient également de mener les actions que nous jugeons utiles et nécessaires. Dans ce domaine, nous devons trouver et déployer des actions innovantes afin de partager nos arguments avec les citoyens et forcer le gouvernement pas seulement à nous entendre, mais à tenir compte de nos revendications.

*Rudy Janssens
Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*

« Nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle »

Comme précisé dans notre éditto précédent, nous terminons l'année 2017 avec le format *Tribune* ancienne version. En effet, nous vous rappelons qu'en mars 2018, la *Tribune* nouvelle mouture sortira de presse. Elle deviendra une *Tribune* intersectorielle composée de 40 pages et ne paraîtra plus que 4 fois par an.

En cette fin d'année 2017, au nom du Secrétariat fédéral AMiO, nous ne pouvons que formuler pour 2018 les vœux d'avoir un gouvernement plus à gauche, un premier ministre plus solidaire avec les moins nantis, un ministre ou secrétaire d'État de la Fonction publique plus attentif aux besoins réels des fonctionnaires ce qui permettra aux citoyens d'obtenir de meilleurs services auprès de nos différentes administrations.

Nous souhaitons également à tous nos délégués une année 2018 remplie de combats gagnés !

Il nous reste à espérer que la manifestation du 19 décembre 2017 aura été un vrai succès !

Nous espérons que les réunions du Comité fédéral CGSP du 19 janvier 2018 et de celle du Comité fédéral FGTB du 23 janvier 2018, ayant pour but la préparation d'un calendrier d'actions cohérent, déboucheront sur des solutions qui nous permettront de combattre les gouvernements actuels qui ne nous imposent que l'austérité comme réponse à nos difficultés !!!

Camarades, soyons forts, unis et combattifs.

De très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

M. Jacobs



SPF JUSTICE – Corps de sécurité Blocage de l’Autorité

Négociation d’un arrêté royal de transition bloquée

À l’heure de rédiger cet article, nous devons malheureusement établir comme constat que la réunion qui s’est tenue le 5 décembre 2017 et qui avait pour but de permettre de négocier un arrêté royal de transition pour le personnel du Corps de sécurité a abouti à un blocage de la part de l’Autorité.

Ce blocage porte sur la garantie future d’une évolution de carrière plane sans frein au niveau des changements de barèmes comme c’est le cas actuellement.

Suite à ce constat, en front commun, nous avons décidé de déposer un protocole de désaccord.

Une réunion se sera également tenue le 11 décembre 2017 afin d’établir un plan d’actions.

En ce qui concerne l’action de grève (de 24h) qui a également eu lieu le 5 décembre 2017, il est à noter que cela s’est avéré être un franc succès.

Dès lors, nous voulons que l’Autorité décide rapidement d’une nouvelle réunion afin de pouvoir discuter de cet arrêté royal transitoire.

L’Autorité doit comprendre qu’elle doit garantir une carrière égale demain comme aujourd’hui.

Nous espérons que nous pourrions rapidement réentamer les discussions avec l’Autorité ou à défaut que le plan d’actions soit mis en place.

Nous ne devons absolument pas perdre de vue que nous devons continuer à nous battre pour nos revendications.

N’oublions jamais que qui combat peut perdre, qui ne combat pas a déjà perdu.

Ensemble nous sommes plus forts.

M. Jacobs

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

SECTEURS IX ET XVII – FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES – PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE Services FLT et Bourses d’études

Grèves, actions... suivi pour les FLT

En juin 2016, les services de paie des personnels de l’enseignement (ou FLT : fixation et liquidation des traitements) sont partis en grève pour dix jours, dans la plupart des centres régionaux de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Cette grève, relayée par les médias, visait à améliorer les conditions de travail des agents en charge de ces paiements. Or, celles-ci n’ont pas vraiment changé depuis : plus de 140 000 membres du personnel enseignant, administratif et ouvrier des écoles, sont toujours payés sur base d’un programme datant des années ’70, incapable d’assurer la transmission de données vers d’autres organismes (dont le service des pensions) et de plus en plus fragile compte tenu



tant de sa vétusté que des ajouts nécessités par les réformes successives, qui ont gonflé de manière exponentielle la charge de travail du personnel FLT.

Suite à la grève, les services FLT ont obtenu, **entre 2016 et 2018**, le **remplacement quasi-intégral des départs naturels**, contrairement aux autres services non continus qui ne se sont vus remplacer qu'un départ sur cinq. Parallèlement, un travail a été mené par l'administration, en concertation avec les organisations syndicales, **entre juin 2016 et octobre 2017**, pour mieux répartir la charge de travail entre les différentes directions déconcentrées.

Le préavis de grève déposé par la CGSP en **juin 2016** a été suspendu pour permettre la mise en œuvre de la réforme des titres et fonctions, autre réforme d'importance entrée en vigueur au 1/09/2016. Le personnel estime qu'elle a encore augmenté de 30 à 35 % sa charge de travail, déjà intenable auparavant.

L'autre promesse faite au personnel était une simplification des procédures. En ce domaine, on n'a que peu avancé et les seules propositions actuellement sur la table sont une mutualisation des ressources et une augmentation de l'encadrement. Or, mutualiser ne présente d'intérêt que s'il y a quelque part des périodes d'inoccupation, ce qui n'est généralement pas le cas, et augmenter le personnel de niveau 1 (universitaire) ne diminuera pas le nombre de dossiers.

La persistance, voire l'aggravation des problèmes **depuis juin 2016**, a conduit la CGSP à déposer, le **11 octobre 2017**, un rapport étayé au Ministre de la Fonction publique de la Communauté française. Ce rapport concluait à une redéfinition, dans la continuité, des revendications de la CGSP, à savoir :

- du personnel supplémentaire, en attendant un logiciel informatique capable de diminuer effectivement la charge de travail ;
- une norme de dossiers par agent raisonnable et réaliste ;
- un encadrement qui aide, soutient le personnel et vulgarise la réglementation - et non un encadrement qui menace et sanctionne quand les objectifs démesurés ne sont pas atteints !
- la création d'une cellule pour initialiser les encodages dans le nouveau logiciel DESI ;
- un barème spécifique (grade technique/spécialisé) plutôt qu'une prime...



Une concentration s'est tenue le mercredi **22 novembre 2017**, Place Surlet de Chokier pour faire entendre les revendications et une rencontre avec les Ministres Schyns et Flahaut s'est déroulée sans réelles avancées... Une pression sera donc maintenue par la **seule CGSP**, sans pour autant que cela devienne une action politique ! Nous défendons les besoins de nos affiliés.

Les demandes principales de la CGSP pour le personnel FLT, à savoir un renfort de personnel au moins jusqu'à la mise en service complète du nouveau logiciel informatique et la fixation d'une norme raisonnable de dossiers par agent, compte tenu des contingences de la fonction, n'ont pas été prises en considération. « *Nous ne sommes pas Saint-Nicolas* », nous a déclaré le Gouvernement.

En ce qui concerne les prêts et allocations d'études, le Gouvernement a annoncé la prolongation de 4 renforts (sur les 7 octroyés initialement) jusqu'au 30/06/2018. Si la CGSP se réjouit de cette mesure, elle relève néanmoins que cela ne permettra pas de résorber l'immense retard accumulé dans le paiement de ces allocations.

S. Streel et A-M. Vanhooren



FORMATION SELOR**Modules 0 et 1 - Niveau B**

Nous vous annonçons que la CGSP-AMiO organisera une nouvelle formation relative à la préparation aux examens de recrutement et de promotion, épreuves génériques pour les fonctionnaires fédéraux.

- Cette formation de préparation à ces épreuves organisées par le SELOR se déroulera le **LUNDI 22 JANVIER 2018** en nos locaux (Place Fontainas) toute la journée (de 9h à 16h)
- Si vous êtes intéressés, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire pour le **VENDREDI 12 JANVIER 2018 AU PLUS TARD** à l'adresse amio.administration@cgspacod.be.

ATTENTION le nombre de places sera limité !

Nous attirons également votre attention sur le fait que si vous vous êtes déjà inscrit à un examen relatif à ce module vous avez la possibilité de faire annuler votre inscription. Vous pouvez donc demander de le faire reporter à une date ultérieure ceci afin de pouvoir suivre la formation que nous vous proposons et de vous préparer au mieux.

Modalités pratiques

Nous vous informons que vous ne recevrez pas de dispense syndicale pour cette journée. Vos frais de déplacement seront remboursés et vous recevrez un lunch le midi.



Kurt Sissau

Pour une fiscalité juste !

Fin d'année 2017, la FGTB a mené de nombreuses actions un peu partout en Belgique afin d'exiger une réelle justice fiscale.

Aujourd'hui, tous les Belges ne sont plus égaux devant l'impôt. En effet, selon leurs sources de revenu, l'imposition peut varier de 50 % à 0 % ! L'essentiel des contributions repose sur les épaules des travailleurs alors que les grosses fortunes et les actionnaires ne contribuent que très peu au financement de l'État. Nous demandons un impôt juste pour tout le monde.

Alors qu'à l'étranger, la taxation des plus-values sur les actions s'élève en moyenne à 37 %, en Belgique les actionnaires continuent à se frotter les mains et ne paient tout simplement aucun impôt ! Ainsi, alors que les revenus du travail sont taxés à près des 50 %, les revenus du capital échappent toujours aux radars fiscaux.

Vous trouvez ça INJUSTE ? Nous aussi...

C'est pourquoi nous exigeons qu'il n'y ait plus de différence d'imposition selon la nature des revenus. Autrement dit, 1 € doit être taxé de la même manière qu'il provienne du capital ou du travail ! Il n'est pas normal que les actionnaires et les grosses fortunes ne participent pas au financement des services publics, des mécanismes de solidarité, des soins de santé. En outre, sans un impôt juste et une contribution de tous, l'ensemble de ces services sont menacés d'extinction et de libéralisation.

STOP à la fraude fiscale et à l'évasion fiscale

Panama Papers, SwissLeaks, Luxleaks ? ... Et maintenant Paradise papers... Les affaires de fraude et d'évasion fiscale s'enchaînent et pourtant, en matière de contrôle et de sanction, rien ne bouge. Pire, pendant que les grosses fortunes planquent leur magot dans des paradis fiscaux, les travailleurs, eux, passent à la caisse et se voient imposer des mesures socialement injustes tels que la non augmentation des salaires ou encore la suppression de l'index.

Le saviez-vous ? Chaque année, les pays de l'Union européenne perdent près de 1 000 milliards d'euros de potentielles recettes fiscales. En Belgique, l'État se prive quant à lui de 28 à 36 milliards par an. Pire, en 2016, ce sont plus de 220 milliards qui se sont envolés de la Belgique.

Comment est-ce possible alors que dans le même temps les Gouvernements et l'Union européenne n'ont de cesse d'imposer des cures d'austérité afin de combler leurs trous budgétaires ?

C'est que le Gouvernement n'a pas le courage de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Il préfère taxer et spolier les travailleurs et laisser tranquilles les grands fraudeurs et les grosses fortunes.



Vous trouvez ça INJUSTE ? Nous aussi...

Les diverses mobilisations du 4 au 20 décembre ont réclamé une réelle lutte contre les paradis fiscaux. Car des solutions, il y en a...

Au niveau européen :

- la détermination d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS) ;
- une taxe européenne sur les transactions financières.

Au niveau belge :

- une réelle volonté politique du Gouvernement de lutter efficacement contre la fraude fiscale ;
- l'exigence de transparence fiscale pour tous. Cela signifie que tous les revenus soient identifiés et identifiables, que les sociétés de gestion renseignent leurs revenus et placements, et que tous les transferts vers les paradis fiscaux soient connus ;
- un renforcement des services d'inspection chargés de la lutte contre la fraude fiscale. Depuis 2003, le nombre de fonctionnaires chargés du fisc n'a cessé de diminuer. En un peu plus de 10 ans, ce sont 8 728 personnes qui sont passées à la trappe. Or, les meilleures législations ne serviront à rien si le Gouvernement ne se dote pas des moyens humains, financiers et techniques pour les appliquer.

Une action remarquable : la Tax Pride

Le lundi 4 décembre a été organisée la première Antwerp Tax Pride pour une fiscalité juste. Les vrais héros ne se cachent pas aux Bahamas, aux Caïmans ou aux îles vierges. Les travailleurs sont ceux qui paient le plus d'impôts. Étant donné que le gouvernement refuse de demander une contribution équitable aux autres groupes de revenus, ce sont les soins de santé, la sécurité sociale et les services publics qui trinquent.

C'est pourquoi nous exigeons du gouvernement qu'il :

- perçoive correctement l'impôt et lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
- agisse contre l'évasion fiscale réalisée via des sociétés de management dans des paradis fiscaux ainsi que par le biais de plateformes digitales ;
- taxe tous les revenus de manière équitable et progressive ;
- instaure rapidement une taxe sur la plus-value boursière ;
- fasse payer à toutes les entreprises l'impôt sur les sociétés, proportionnellement aux bénéficiaires réels et sans régimes de faveur ;
- instaure une taxe sur les transactions financières.

La grossesse et la maternité, un frein à la carrière

Selon une étude de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 3 travailleuses sur 4 ont été confrontées à au moins une forme de discrimination, préjudice, inégalité de traitement et traitement désagréable en raison de leur grossesse ou maternité. 22 % des travailleuses enceintes ont été confrontées à des discriminations directes et 69 % ont subi de la discrimination indirecte.

Les résultats de cette étude montrent que :

1. La moitié des femmes enceintes qui cherchent effectivement du travail ne se portent pas candidates. Une sur trois pense que ce serait de toute façon inutile.
2. Une candidate sur cinq mentionne toujours qu'elle est enceinte dans ses lettres ou e-mails de candidature.
3. Une femme sur quatre a envisagé de démissionner pendant sa grossesse, son congé de maternité ou après son retour au travail. Pour 40 % d'entre elles, l'amélioration de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée constituait la raison principale. Pour 15 % d'entre elles, les raisons principales étaient la dégradation des relations avec leur chef-fe, la pression les poussant à démissionner ou l'attitude des collègues.
4. Plus de la moitié des femmes signalent qu'aucune analyse de risques n'a été effectuée.
5. 46 % des travailleuses estiment même qu'il existe, dans leur fonction, un risque pour la sécurité et la santé des femmes enceintes, des femmes qui allaitent ou des bébés.
6. Pour près d'une travailleuse sur cinq, le droit au congé de maternité n'est pas respecté.
7. 21% des travailleuses enceintes ont été confrontées à des tensions au travail suite à leur grossesse.
8. Si l'on ne tient pas compte des analyses de risques non effectuées, les travailleuses enceintes sont encore 48 % à avoir été confrontées à une forme de discrimination.

Ces chiffres corroborent les constats de l'Institut quant aux signalements qu'il reçoit. En 2016, la grande majorité des discriminations liées à l'emploi signalées à l'Institut émanaient de femmes (69 %). 38 % des signalements en matière d'emploi concernaient la discrimination relative à la grossesse et à la maternité.

Les femmes peuvent être discriminées à tous les stades du processus de mise à l'emploi : du recrutement et de la sélection à la non-prolongation de leur contrat à durée déterminée ou leur licenciement, en passant par leurs conditions d'emploi. Peu de femmes osent faire respecter leurs droits, ayant souvent elles-mêmes intégré les stéréotypes de genre et accepté l'idée que la grossesse et la maternité sont des freins pour leur carrière.



La campagne « Maman reste à bord »

Afin de lutter contre la discrimination liée à la grossesse et à la maternité, l'Institut lance la campagne « Maman reste à bord ». L'objectif de la campagne vise à sensibiliser les femmes enceintes, en ou au retour du congé de maternité, et aussi les femmes qui envisagent de devenir maman au fait qu'elles n'ont pas à être discriminées, rejetées ou harcelées, en raison de leur grossesse ou maternité, qu'elles ont des droits, qu'elles doivent déculpabiliser face à la situation de discrimination dont elles sont victimes, et à les inciter à s'informer et déposer un signalement auprès de l'Institut.

La campagne s'étale sur une période de trois mois et comprend des affiches, une carte postale, un dépliant de sensibilisation et un guide d'information *Grossesse au travail. Guide pour la travailleuse et l'employeur pour un traitement sans discrimination*. Ce matériel promotionnel est diffusé, entre autres, via la boîte rose, les hôpitaux, les mutualités, auprès des gynécologues et médecins, des centres de fécondation in vitro, etc. Enfin, la campagne se décline aussi sur Facebook et Instagram. Plus d'informations sur le site www.mamanresteabord.be.

Article paru dans *Syndicats* n° 20 de décembre 2017.

Liste européenne des paradis fiscaux ou liste des paradis fiscaux européens ?

Le mercredi 5 décembre, le Conseil ECOFIN a publié sa « liste noire » des paradis fiscaux. Pour le CNCD-11.11.11, cette avancée dans la lutte contre l'évasion fiscale apparaît comme un trompe-l'œil. En effet, en visant exclusivement des juridictions tierces, l'Europe évite de lancer le nécessaire débat sur la participation active de ses États membres aux mécanismes qui permettent aux individus les plus riches et aux multinationales d'éviter l'impôt.



La liste noire des paradis fiscaux susceptibles de sanctions européennes était attendue, depuis que le Conseil des ministres européens des Finances avait défini le 8 novembre une série de critères pour l'établir. Ces critères sont en soi pertinents :

- transparence, via la participation aux mécanismes d'échange d'information ;
- équité, via entre autres la possibilité de créer des structures juridiques sans activité économique réelle, dans le seul but de concentrer des flux financiers pour éviter l'impôt ;
- collaboration au travers de la mise en œuvre des mesures du plan de l'OCDE contre l'évasion fiscale des entreprises, appelé BEPS (Base-Erosion Profit Shifting).

Néanmoins, la liste rate volontairement certaines de ses cibles. Pour Antonio Gambini, chargé de recherche au CNCD-11.11.11 : « *Sur papier, ces critères semblent plutôt convaincants, notamment en raison de l'inclusion du critère de l'équité fiscale, mais l'ensemble de l'édifice repose sur une fondation profondément viciée, à savoir la prétention de l'UE de faire le ménage parmi les États tiers sans avoir avant tout balayé devant sa propre porte.* »



Black list

Selon un rapport d'Oxfam, quatre États membres de l'UE (Irlande, Luxembourg, Malte et Pays-Bas) devraient figurer sur cette liste noire, si l'UE n'avait pas décidé arbitrairement de ne lister que les États tiers. Quant à la Belgique, elle est loin de montrer l'exemple, puisqu'un rapport commandité par la Commission européenne en 2015 la plaçait en deuxième position du ranking des États membres en termes de mécanismes de facilitation de l'optimisation fiscale.

Alors que le débat sur la réforme fiscale bat son plein en Belgique, Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11, pointe la nécessité de changer de logiciel pour obtenir la justice fiscale : « *L'objectif d'une liste noire est de mettre la pression sur les États ciblés, mais la justice fiscale nécessite des mesures plus ambitieuses, telles que la coopération fiscale internationale pour enrayer le dumping et la transparence fiscale – échange automatique d'informations, registre public des bénéficiaires des sociétés écrans et publication pays par pays des activités des firmes transnationales – pour mettre un terme à l'évasion et à l'optimisation fiscale.* »



Le système dette

La Grèce des années 2010 montre comment un pays et un peuple peuvent être privés de liberté sous le prétexte de rembourser une dette largement illégitime. Pour mieux comprendre ce mécanisme très puissant, ce livre parcourt l'Histoire à partir du début du XIXe siècle et montre comment des États ont perdu leur autonomie à cause de la dette. De l'Amérique latine à la Chine en passant par la Grèce, la Tunisie, l'Égypte et l'Empire ottoman, la dette a été utilisée comme une arme de domination et de spoliation.

Éric Toussaint, historien et docteur en sciences politiques des universités de Liège et de Paris 8, est porte-parole du CADTM international (Comité pour l'abolition des dettes illégitimes).

Éric Toussaint, *Le système dette. Histoire des dettes souveraines et de leur répudiation*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, novembre 2017, 220 p., 19,50 €.

TRIBUNE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Pendez-les haut et court...
- 4 / Dossier • 70 années au service des affiliés
- 7 / Solidarité internationale • Projet de coopération syndicale avec la République démocratique du Congo : retour de mission au Katanga
- 8 / IRB • Assez de ce gouvernement nuisible !

www.cgspwallonne.be

SOMMAIRE

Infos AMiO

- 9 / Édito • « Nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle »

Fédéral

- 10 / SPF Justice – Corps de sécurité • Blocage de l'Autorité

Fédération Wallonie-Bruxelles

- 10 / Secteur IX et XVII – Personnel de la Communauté française • Services FLT et Bourses d'études

Formations

- 12 / Formation Selor • Modules 0 et 1 – Niveau B

Actualités INTERSECTORIELLES

- 13 / Fiscalité • Pour une fiscalité juste !
- 14 / Égalité H/F • La grossesse et la maternité, un frein à la carrière
- 15 / Fiscalité • Liste européenne des paradis fiscaux ou liste des paradis fiscaux européens ?
- 16 / À lire

www.cgsp-amio.be ou www.cgsp-ministeres.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11